

EN 2019-2020

La production mondiale de blé grimperait à 751 Mt

Le Conseil international des céréales (Cic) a livré le 24 janvier ses premières estimations concernant la prochaine récolte à 751 Mt de blé (+ 2 % sur un an). «En raison des augmentations supposées de la superficie et des rendements moyens, la production de blé devrait augmenter de 2 % en 2019-2020, pour atteindre 751 Mt», selon un rapport. La demande pour l'alimentation humaine resterait le moteur de la consommation (+ 1 % par rapport à 2018-2019), celle pour l'alimentation animale présentant peu d'évolution, indique le Cic. Les stocks mondiaux de blé devraient être stables : un léger repli

interviendrait chez les principaux pays exportateurs (- 2 Mt), compensé par la Chine. «L'augmentation de l'offre semble être complètement absorbée par des stocks d'ouverture plus faibles (- 7 Mt sur un an) et une croissance supposée de la consommation (+ 6 Mt), laissant potentiellement le report à la fin de 2019-2020 inchangé», résume le Cic.

S'agissant de la campagne 2018-2019, la production mondiale est révisée en hausse à 2.089 Mt de grains (contre 2.079 Mt le mois dernier), malgré une récolte de soja abaissée (à 363 Mt contre 367 Mt) en raison d'un temps chaud et sec au Brésil.

PUBLI-REPORTAGE

Continuité et innovation, Beiser Environnement se dote d'une nouvelle Présidente

Beiser Environnement, leader de la vente à distance de produits pour l'agriculture et l'industrie, créée en 1976 par Annie et Bernard Cogniel, reste dans la famille.

Bernard Cogniel a choisi de transmettre les rênes de sa société le 7 novembre dernier à Nathalie Cogniel, sa fille. Cette décision anticipe la transmission prévue initialement en 2020, justifiée par la prise en main de l'ensemble des services de l'entreprise par Nathalie Cogniel depuis plus d'un an, elle devient ainsi la nouvelle présidente de l'entreprise familiale alsacienne.

Comme beaucoup d'enfants issus de famille d'entrepreneurs, Nathalie Cogniel a passé des années aux côtés de ses parents dans l'entreprise. Entrée officiellement dans l'entreprise en 1994, diplômée de l'Institut commercial de Nancy (ICN), elle s'est frottée en premier lieu à l'activité commerciale. Ayant une fibre «vente» héritée de ses parents, elle a passé plusieurs années au contact des clients, avant de prendre naturellement la direction du Marketing, en contribuant au déploiement des activités à l'international.

Elle a également organisé la diversification de la gamme en orientant la R&D pour créer de nouveaux produits qui ont reçu plusieurs distinctions dans les salons professionnels (et notamment pour les plus récents : Sommets d'Or 2015 et 2018, Innov'Space 2016, 2017 et 2018, Médaille de Bronze au SIMA 2019...). Mais la contribution à laquelle elle est le plus attachée est la mise en place et le développement de la boutique en ligne www.beiser.fr qui représente actuellement 36 % du chiffre d'affaires (soit 3.250.000 € avec une progression de + 12 % en 2018). Beiser Environnement a été pionnier en la matière en lançant sa première

boutique en ligne en 2010. L'ambition de Beiser Environnement est toujours de proposer des produits innovants au meilleur prix avec le meilleur service possible grâce à la vente en direct. Beiser Environnement assure par ce changement de génération à la tête de l'entreprise familiale, un développement dans la continuité des valeurs de l'entreprise.

14.000 références en stock sur 10 hectares d'entrepôts

Le catalogue papier de 340 pages est disponible gratuitement et propose des citernes, des tôles, des locaux phyto, de l'outillage, ainsi que tout le matériel pour l'élevage et l'industrie. Il est consultable en ligne, ainsi que toutes les fiches techniques, les vidéos et les prix sont accessibles directement sur le site internet www.beiser.fr.

Passer commande s'effectue par téléphone, e-mail ou directement sur le site web avec sécurisation des paiements. Beiser Environnement propose un paiement jusqu'à onze fois à taux 0.

Publi-information



Nathalie Cogniel.

EN BREF

ÉNERGIE

Le projet de PPE peu incitatif à l'essor de la méthanisation

Le projet de Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) 2019-2023 et 2023-2028, publié le 25 janvier par le ministère de la Transition écologique, «accorde peu de place au développement de l'énergie issue de l'agriculture, notamment de la méthanisation», a commenté le 28 janvier Olivier Dager, chargé des dossiers «énergie» à la FNSEA. Non seulement il rabaisse de 10 % à 7 % en 2030 les ambitions du biométhane dans la consommation de gaz en France inscrites dans la loi de Transition énergétique de 2015, mais il diminue les tarifs de rachat de biométhane au producteur de 95 € le mégawatt actuellement à 67 € en 2023 et 60 € en 2028. «Nous espérons des tarifs de rachat incitatifs pour développer la filière, puis ensuite réduire les tarifs une fois la filière lancée. C'est l'inverse qui est proposé». Pour Olivier Dager, «on est passé de l'esprit de la Cop 21, avec à la fois une volonté de développer les énergies renouvelables et de réduire

les émissions de gaz à effet de serre, à une vision avant tout budgétaire», axée sur la compétitivité. Selon lui, cette orientation se traduirait aussi, dans le secteur photovoltaïque, par l'exploitation de grandes fermes solaires, dévoreuses de foncier, au détriment des panneaux solaires sur les toits de bâtiments, qui sont «à 80 % des bâtiments agricoles».

EN 2017

Hausse de 1,2 % du nombre d'installations

«En 2017, 14.319 non-salariés se sont installés en tant que chefs d'exploitation agricole», compte la MSA dans un communiqué de presse du 28 janvier. Cette hausse de 1,2 % sur un an fait suite à un recul de 6,2 % du nombre d'installations en 2016. Parmi ces nouveaux installés : 66,6 % ont moins de 40 ans éligibles au dispositif d'aides à l'installation, 25,6 % sont des installations tardives (hors transfert entre époux) et 7,8 % résultent de transfert entre époux. Seules 40,1 % sont des femmes. Ce taux de féminisation chute à 28,8 % parmi les jeunes installés. Il se réduit à 54 % en 2017 parmi les installations tardives (il était de 62,1 % en 2007).

La presse Agricole du Grand Est
Une couverture complète de l'espace régional.

BOVINS

COTATION EUROP

Source : FRANCEAGRI-MER

Gros bovins vivants - Cotation Nationale : du 23 au 29 janvier 2019

Catégorie	Type Race	Conformation	Cours relevés (en euros par kg de carcasse)			
			mini	maxi	moy	var
Vaches	V	E	4,80	5,70	5,14	+ 0,01
		U	3,55	4,84	3,82	=
		R	3,05	4,12	3,50	+ 0,01
		O	2,60	3,53	3,18	+ 0,01
	Blondes 10 ans + 350 kg	E	4,90	5,10	4,97	+ 0,02
		U	3,85	4,84	4,51	+ 0,02
		R	3,32	4,12	3,74	+ 0,03
		O	3,65	4,15	3,82	+ 0,01
	Charolaises -10 ans + 350 kg	U	3,65	4,15	3,82	+ 0,01
		R	3,38	3,80	3,61	+ 0,02
		O	3,75	4,52	4,09	=
		P	3,30	4,10	3,66	+ 0,01
	Limousines 10 ans + 350 kg	R	3,05	3,25	3,15	=
		O	2,50	3,20	2,98	+ 0,01
O		2,52	2,72	2,63	+ 0,01	
P		1,65	2,75	2,39	+ 0,01	
Génisses	VML	U	3,50	5,10	4,11	=
		R	3,10	4,17	3,55	+ 0,01
		O	2,70	3,35	3,08	=
	V + 350 kg	E	4,80	5,90	5,47	=
		U	3,70	5,10	4,13	=
		R	3,35	4,17	3,72	+ 0,01
Bœufs	V	E	4,70	5,45	4,90	=
		U	3,60	4,20	3,79	+ 0,01
		R	3,35	3,65	3,54	+ 0,01
	M	O				
		R				
		O				
	L	O	2,70	2,92	2,84	=
		P	1,97	2,65	2,35	=
		P				
Taureaux	VML	URO	2,30	3,15	2,82	+ 0,02
Jeunes Bovins	V	E	3,95	4,11	4,11	=
		U	3,80	3,97	3,86	+ 0,02
		R	3,63	3,78	3,69	+ 0,03
	Blonds	E	4,24	4,60	4,30	=
		U	3,93	4,22	4,11	=
	M	R				
		O				
		O	2,98	3,20	3,13	=
	L	O				
		P				

Tendances : Marché laborieux, réajustements des cours pour les femelles laitières à Agen. Cours reconduits à Arras et Bourg-en-Bresse. Offre limitée, vente rapide en toutes catégories, à Cholet. Cours reconduits à Laissac. Face à une offre limitée, cours mieux défendus à Lezay. Cours reconduits malgré le faible nombre, marché calme à Rethel.

V	Type Viande	M	Type Mixte	L	Type Lait
---	-------------	---	------------	---	-----------